

« LE RÉSEAU de distribution prend le virage de la mobilité électrique »

En charge du programme mobilité électrique d'Enedis, Dominique Lagarde (85), nous en dit plus sur l'importance de développer la mobilité électrique dans le cadre de la transition énergétique. Il nous explique aussi à quel niveau Enedis intervient dans cette démarche qui implique aussi bien des acteurs privés que publics.



Dominique Lagarde (85)

Quelles sont les raisons qui poussent Enedis à s'engager dans le développement de la mobilité électrique ?

Parce que les transports sont responsables de près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre en France, nous devons faire évoluer nos modes de mobilité pour préserver l'avenir de la planète. C'est un pan central de la transition énergétique dans laquelle Enedis, et plus largement la société – citoyens, associations, décideurs publics, entreprises...-, est engagée.

Cette évolution est d'autant plus nécessaire qu'au niveau local, la pollution sonore et atmosphérique que génère le transport routier (gaz d'échappement, particules fines) soulève des enjeux croissants en matière de santé publique.

Nous constatons au quotidien que les pouvoirs publics, notamment dans les territoires, se mobilisent pour promouvoir et accompagner la transition vers des mobilités – en particulier électriques – durables, respectueuses du cadre de vie des citoyens, au service du « vivre ensemble ». Nous souhaitons les accompagner car le véhicule électrique, qui nécessite l'installation de bornes de recharge raccordées au réseau de distribution d'électricité géré par Enedis, contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution. Il est donc au service de la transition énergétique et de la protection de notre environnement immédiat.

Quelle est l'ambition d'Enedis au niveau de la mobilité électrique ?

Notre ambition est simple : faire en sorte que

cette mobilité devienne possible pour tous et partout, au meilleur coût pour la société. Nous serons volontaristes aux côtés des acteurs concernés. Enedis a déjà démarré : avec près de 1 800 véhicules 100% électriques, nous gérons aujourd'hui la deuxième flotte électrique d'entreprise en France.

Dans cette démarche, quels sont les enjeux auxquels vous faites face ?

La mobilité électrique est avant tout un défi collectif. En effet, dans le monde de l'électromobilité, les parties prenantes sont nombreuses : pouvoirs publics nationaux et locaux, constructeurs automobiles, installateurs de bornes, opérateurs de mobilité – comme la RATP, avec qui nous avons signé un partenariat en mars 2018 –, acteurs du monde



de l'immobilier... Dans cet écosystème, Enedis, principal gestionnaire du réseau de distribution, est un acteur de référence de la mobilité et a pour vocation de faciliter la co-construction des solutions d'électromobilité d'aujourd'hui et de demain avec les autres acteurs clés.

Nous accompagnons par exemple les collectivités locales dans leurs projets de mobilité électrique (électrification des flottes de bus, déploiement de bornes publiques...) en tenant compte de leur grande diversité, comme nous le faisons dans le cadre d'autres projets énergétiques (mise à disposition de données pour piloter les politiques énergétiques, adaptation des réseaux pour accueillir les énergies renouvelables...).

Nous nous rapprochons aussi des acteurs de l'immobilier (promoteurs, syndics, bailleurs sociaux, co-propriétaires...) pour développer des solutions adaptées aux particuliers qui souhaitent acheter une voiture électrique et qui vivent en habitat collectif (près d'un foyer sur deux), dans lequel l'accès à une prise de recharge est souvent complexe.

Un second enjeu est de faciliter le déploiement des bornes de recharge. Pour que la mobilité électrique tienne toutes ses promesses, elle doit s'appuyer sur une infrastructure qui garantisse aux conducteurs de pouvoir recharger leurs véhicules selon leurs besoins. Cela implique que suffisamment de bornes de recharge soient accessibles, en état de marche etinteropérables afin que le conducteur puisse recharger sa voiture sur n'importe quelle borne ouverte au public avec l'opérateur de mobilité qu'il a choisi.

Enedis contribue à cet objectif en apportant des réponses « sur-mesure » aux besoins de raccordement au réseau, au meilleur coût, dans le but de simplifier la vie des conducteurs et de l'ensemble des acteurs de la mobilité électrique. Un troisième enjeu, enfin, est d'apporter des réponses industrielles innovantes pour préparer le réseau au décollage annoncé du nombre de véhicules électriques en France. Alors que l'on recense plus de 160 000 véhicules électriques



et hybrides rechargeables et près de 200 000 points de charge (privés et publics) en France, le réseau a d'ores et déjà démontré sa capacité à accueillir ce nouvel usage électrique dans de bonnes conditions grâce à l'attention permanente portée par Enedis à sa modernisation et à l'expertise que nous développons au sujet de la mobilité électrique.

Il nous faut néanmoins préparer l'avenir dès à présent car le développement de la mobilité électrique va s'accélérer. Les pouvoirs publics ont fixé un objectif d'un million de véhicules électriques à horizon 2022, et de 5 millions d'ici 2030 (pour 7 millions de points de charge). C'est pourquoi Enedis prend et s'associe à de nombreuses initiatives pour innover et rendre le réseau plus flexible.

Cela passe notamment par le développement du « pilotage intelligent de la recharge » qui permet de déplacer la période de charge « naturelle » sur une période où la demande d'électricité est moindre, ou de modifier les conditions de cette recharge (modulation de la puissance pour une recharge plus ou moins rapide). Il permet de « soulager » le réseau tout en optimisant la puissance de raccordement demandée et les coûts pour les conducteurs et la collectivité.

Cela passe également par le développement du « véhicule-to-grid » (littéralement « véhicule vers le réseau »), qui consiste à faire de la mobilité électrique une opportunité supplémentaire pour équilibrer à chaque instant la production et la consommation sur le réseau. Concrètement, les batteries des véhicules électriques peuvent servir de « variables

d'ajustement », soit pour stocker au bon moment de l'électricité d'origine renouvelable, soit pour en réinjecter dans le réseau lorsque la demande d'électricité est forte.

Vous êtes à la tête du programme de Mobilité électrique d'Enedis depuis mai 2018. Dites-nous en plus sur ce programme.

Avec le lancement de ce Programme, Enedis se donne les moyens d'accélérer dans l'accompagnement des acteurs de la filière de la mobilité électrique et l'adaptation des réseaux.

Nous devons aller vite. Les constructeurs automobiles, incités en cela par la réglementation européenne, annoncent en effet un choc d'offre « électrique » dès 2020 sur l'ensemble de leurs gammes de véhicules. Le Programme a donc pour principales missions de développer l'expertise d'Enedis sur la mobilité électrique, de piloter les travaux de nos métiers (techniques, territoriaux, clientèles...), d'appuyer en conséquence nos directions régionales, et de nouer des partenariats avec l'ensemble des acteurs mobilisés sur le sujet pour apporter des réponses collectives aux défis soulevés par la mobilité électrique. Des missions passionnantes auxquelles je suis heureux de contribuer. ×